



## *Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse*

### **AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 25-397**

---

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 12 novembre 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 25-397 relatif aux dérogations mineures. Le règlement vise à régir les dérogations mineures sur le territoire de la Municipalité.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 décembre 2025 à 19h00 à l'hôtel de Ville situé au 2815, avenue Royale, à Saint-Charles-de-Bellechasse. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement numéro 25-397 relatif aux dérogations mineures sera expliqué et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible au bureau municipal ou au [www.saint-charles.ca](http://www.saint-charles.ca), section Règlementation, pour consultation.

Donné à Saint-Charles-de-Bellechasse, ce 25 novembre 2025

Le directeur général,

A blue ink signature, appearing to read "Jean-Francois Comeau", is written over a horizontal line.

Jean-Francois Comeau